Budgets prévisionnels 2003
Enveloppe médico-sociale/Handicap

REGION :
DEPARTEMENT :

Code catégorie de l'établissement (2)	N°FINESS	Liste nominative des établissements composant l'enveloppe médico-sociale handicap	Nb de places autorisées et financées	Effectifs en nb d'ETP autorisés et budgétés au 1/1/2003	Statut majoritaire du personnel (1)	DEPENSES D'EXPLOITATION (2)				RECETTES D'EXPLOITATION (2)				ACTIVITE (2)				
						Depenses afférentes à l'exploitation courante	Dépenses afférentes au personnel	Dépenses afférentes à la structure	Déficit incorporé de l'année N-2	Produits de la tarification et assimilés	Autres produits relatifs à l'exploitation	Produits financiers et produits non encaissables	Excédent incorporé de l'année N-2	NOMBRE DE JOURNEE			SEANCES	FILE ACTIVE
														INTERNAT	SEMI INTERNAT	EXTERNAT		
TOTAL :																		

(1) Choisir le statut du personnel parmi les groupes suivants en employant l'abréviation indiquée entre paranthèses :
- Fonction Publique Hospitalère (Titre IV)
- Fonction Publique Territoriale (Titre III)
- Convention Collective Nationale de 1966 (CC66)
- Convention Collective Nationale Croix Rouge Française (CCCRF)
- Convention Collective Nationale de 1951 (CC51)
- Autres Conventions Collectives ou accords d'établissement (Autres)

Si plusieurs statuts sont appliqués, indiquer le statut dominant. Le statut dominant est celui qui s'applique à une majorité d'agents de l'établissement.
(2) La notice de renseignement de ces rubriques est l'annexe 6 de cette circulaire.

Comptes administratifs 2002
Enveloppe médico-sociale/Handicap

REGION :
DEPARTEMENT :

Code catégorie de l'établissement (2)	N°FINESS	Liste nominative des établissements composant l'enveloppe médico-sociale handicap	Nb de places autorisées et financées	Effectifs en nb d'ETP autorisés et budgétés au 1/1/2003	Statut majoritaire du personnel (1)	DEPENSES D'EXPLOITATION (2)				RECETTES D'EXPLOITATION (2)				ACTIVITE (2)				
														NOMBRE DE JOURNEE				
						Depenses afférentes à l'exploitation courante	Dépenses afférentes au personnel	Dépenses afférentes à la structure	Déficit incorporé de l'année N-2	Produits de la tarification et assimilés	Autres produits relatifs à l'exploitation	Produits financiers et produits non encaissables	Excédent incorporé de l'année N-2	INTERNAT	SEMI INTERNAT	EXTERNAT	SEANCES	FILE ACTIVE
TOTAL :																		

(1) Choisir le statut du personnel parmi les groupes suivants en employant l'abréviation indiquée entre paranthèses :
- Fonction Publique Hospitalère (Titre IV)
- Fonction Publique Territoriale (Titre III)
- Convention Collective Nationale de 1966 (CC66)
- Convention Collective Nationale Croix Rouge Française (CCCRF)
- Convention Collective Nationale de 1951 (CC51)
- Autres Conventions Collectives ou accords d'établissement (Autres)

Si plusieurs statuts sont appliqués, indiquer le statut dominant. Le statut dominant est celui qui s'applique à une majorité d'agents de l'établissement.
(2) La notice de renseignement de ces rubriques est l'annexe 6 de cette circulaire.